



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 23 juillet 2026

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 23 juillet 2026, en présence de :

- ◆ M. Nicolas BLONDEL, membre ;
- ◆ M. Romain CAILLETON, membre ;
- ◆ M. Yoann COPARD, membre associé ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, membre ;
- ◆ Mme Françoise LAVARDE, membre associé ;
- ◆ M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- ◆ M. Christophe MINIER, membre associé ;
- ◆ M. Louis MOREAU de SAINT-MARTIN, membre ;
- ◆ Mme Sabine SAINT-GERMAIN, présidente.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 19 mars 2026 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

- 19702 et 19777 – Augmentation des capacités de production des chaufferies du Chemin vert et d'Hérouville-Saint-Clair et extension du réseau de chaleur sur la commune de Caen et Hérouville-Saint-Clair, avis sur projet, délégation accordée à M. Christophe MINIER à échéance du 19 août 2026

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
La présidente

Signé

Sabine SAINT-GERMAIN